HISTOIRE-GÉO · 5E / COURS

L'Église et l'essor des villes au Moyen Âge

Astrolab Cours · astrolabcours.fr

01 Ce que tu vas comprendre

Au Moyen Âge, l'Église catholique est présente dans tous les moments de la vie, de la naissance à la mort. À partir du XIe siècle, les villes se développent aussi, avec leurs marchands, leurs artisans et leurs cathédrales. Ce chapitre explique le rôle de l'Église dans la société et comment les villes s'affirment.

01 L'idée : l'Église comme une colonne vertébrale

L'Église est la **colonne vertébrale** de la société médiévale : elle tient tout. Elle organise le temps (le calendrier, les cloches), l'espace (les paroisses), le savoir (les écoles) et même la façon de penser l'ordre du monde.

Clergé : ensemble des hommes et des femmes au service de l'Église (prêtres, évêques, moines, moniales). **Paroisse** : territoire autour d'une église, dirigé par un prêtre (le curé). **Sacrement** : rite religieux important (baptême, mariage, extrême-onction…). **Bourgeois** : habitant d'un bourg, c'est-à-dire d'une ville.

01 Une société en trois ordres

> *« Les uns prient, les autres combattent, les autres enfin travaillent. »* Adalbéron, évêque de Laon, poème adressé au roi Robert le Pieux, vers 1030

Ce que montre ce document : pour l'Église, la société est divisée en trois groupes voulus par Dieu. Ceux qui **prient** (le clergé), ceux qui **combattent** (les seigneurs et chevaliers) et ceux qui **travaillent** (les paysans). Chacun doit rester à sa place. C'est une vision de l'ordre social défendue par un évêque.

01 Le rôle de l'Église

- **Encadrer la vie** : on est baptisé, marié et enterré par l'Église. On va à la messe le dimanche.
- **Promettre le salut** : l'Église enseigne qu'il faut bien se conduire pour aller au paradis et éviter l'enfer.
- **Posséder des richesses** : l'Église a de nombreuses terres et perçoit la **dîme**.
- **Instruire et soigner** : les monastères recopient les livres ; l'Église tient des écoles et des hôpitaux (les Hôtels-Dieu).
- **Encadrer les seigneurs** : par la **paix de Dieu** (Xe-XIe siècles), elle interdit de s'attaquer aux paysans, aux clercs et aux pèlerins.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/histoire/5e/eglise-et-villes-au-moyen-age/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

Les **moines**, comme ceux de l'abbaye de **Cluny** (fondée en 910), vivent à l'écart du monde, selon une règle stricte, pour prier.

L'essor des villes (XIe-XIIIe siècle)

Avec la hausse des récoltes, la population augmente. Les campagnes produisent plus que ce qu'il leur faut, et le surplus est vendu en ville.

- **Les marchands** organisent de grandes **foires**, comme celles de **Champagne** (Troyes, Provins), où l'on vient de toute l'Europe.
- **Les artisans** se regroupent en **métiers** (boulangers, drapiers, forgerons) qui fixent les règles de travail.
- **Les bourgeois** obtiennent des seigneurs des **chartes** qui leur donnent le droit de s'administrer. La ville est dirigée par des **échevins** ou des consuls.
- **Les universités** naissent, comme celle de **Paris** vers 1200.

Les cathédrales

À partir du XIIe siècle, les villes construisent de grandes **cathédrales gothiques** : Saint-Denis, Chartres, **Notre-Dame de Paris** (commencée en 1163). Grâce à de nouvelles techniques (voûtes sur croisées d'ogives, arcs-boutants), les murs sont plus hauts et percés de grands **vitraux**. Les vitraux racontent les histoires de la Bible à des fidèles qui, souvent, ne savent pas lire. La cathédrale est aussi la fierté de la ville et de ses bourgeois.

Les pièges

- Les **trois ordres** sont une vision idéale de l'Église, pas une description exacte : les bourgeois n'y trouvent pas vraiment leur place.
- Un **moine** vit dans un monastère ; un **prêtre** (curé) vit au milieu des fidèles.
- **Roman** (XIe-XIIe siècle, murs épais, peu de fenêtres) et **gothique** (à partir du XIIe siècle, hauteur et lumière) sont deux styles différents.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/histoire/5e/eglise-et-villes-au-moyen-age/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits